

Cette instance de la part d'un vénérable prêtre que nous estimons infiniment, suffisait à elle seule pour ranimer notre courage abattu; mais la possibilité de pouvoir maintenir la *Gazette des Campagnes* se présentait si sombre que nous pouvions difficilement nous résoudre à en continuer la publication. Cependant à cette instance du plus dévoué à la cause agricole, sont venus s'en joindre d'autres qui nous ont complètement décidé, non pas à tenter le hasard de la fortune, mais à aller au-devant de nouveaux sacrifices.

Mais, diront nos lecteurs, pourquoi ces craintes, pourquoi ces lamentations? Les journaux, à tour de rôle, n'ont-ils pas annoncé que les députés de l'Assemblée Législative avaient été unanimes à recommander un octroi de \$1,000 à la *Gazette des Campagnes*?—Oui, et plusieurs lettres que nous avons reçues des députés ruraux ont corroboré cette nouvelle. Nos confrères l'ont accueillie favorablement, en disant que nous avions mérité cet encouragement. La *Gazette de Joliette* ajoutait même: ... "Le Gouvernement Provincial ne pouvait mieux faire pour récompenser le mérite et servir la cause agricole. Si l'emploi des deniers publics était toujours réglé avec autant de sagesse et d'à-propos, on verrait prospérer rapidement l'agriculture, le commerce et l'industrie, et nos gouvernants pourraient enfin équilibrer nos recettes et nos dépenses, et ramener la prospérité dans notre province."

L'année dernière, et nous en remercions chaleureusement l'Hon. M. Mousseau, le Gouvernement nous accordait un octroi de \$1,000, sans que nous l'ayons demandé, mais à la suggestion des députés ruraux. Nous avons dit à son successeur, l'Hon. M. Ross, quel emploi nous avons fait de ces \$1,000, dont une partie a servi à payer des dettes contractées par la publication de la *Gazette des Campagnes*. A la lettre que nous adressions à l'Hon. Premier Ministre, nous y avons ajouté les témoignages d'approbations accordés à la *Gazette des Campagnes* par la presse, à l'occasion des trois dernières années de publication de ce journal, et en terminant cette lettre nous disions: "Votre réponse, Honorable Monsieur, se trouvera dans l'appui que vous jugerez convenable d'accorder à la *Gazette des Campagnes*, dans la distribution des subsides accordés aux journaux d'agriculture pour la présente année."

Malheureusement pour nous, notre demande était faite dans un temps qui ne pouvait nous être propice, malgré les instances de plusieurs députés ruraux, amis dévoués de la *Gazette des Campagnes*; car on inaugurerait le système de retranchement: on voulait opérer des économies sur toute la ligne, et on a retranché \$500 à la *Gazette des Campagnes*. Nous n'avons pas mission, en publiant la *Gazette des Campagnes*, d'apprécier ou de critiquer les actes de nos gouvernants, à ce point de vue économique, et de dire si réellement il y a économie à faire ce retranchement. Notre mission n'étant pas de juger les actes politiques, nous garderons à ce sujet le plus scrupuleux silence. Nous dirons seulement que le Gouvernement, en retranchant \$500 de notre octroi, nous a placé dans le plus grand embarras.

Un malheur n'arrive jamais seul; le plus souvent il est suivi d'un autre. Nous avions une presse qui imprimait difficilement notre journal. Ce n'est que par des réparations coûteuses et souvent répétées que nous avons pu jusqu'ici imprimer notre journal, et nous projetions l'achat d'une nouvelle presse sur les \$1,000 que nous espérions recevoir. Mais aujourd'hui cet achat nous est rendu impossible. D'un autre côté, nous ne pouvons plus compter faire de réparations à notre vieille presse: elles sont inutiles. A l'avenir, et jusqu'à ce que nous ayons une nouvelle presse, il nous

faudra imprimer avec une presse à bras, c'est-à-dire faire un travail de trois jours à imprimer ce que nous aurions pu imprimer autrement en quatre heures; de plus, il nous faudra faire imprimer à Québec les pages du feuilleton de la *Gazette des Campagnes*.

Nos lecteurs comprennent facilement la position dans laquelle nous nous trouvons; et nous les prions de nous en faire sortir le plus tôt possible, en nous payant ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*, et en y ajoutant le prix d'abonnement pour la nouvelle année. Nous publierons, à partir de la semaine prochaine, dans la *Gazette des Campagnes*, les noms de ceux qui auront contribué à améliorer la position difficile dans laquelle nous nous trouvons. Nous sommes déterminés à poursuivre la publication de la *Gazette des Campagnes*, coûte que coûte; ce sera un travail rude pour nous, de nous atteler à la presse à bras du matin au soir pendant deux jours et plus, mais il ne tiendra qu'à vous de nous rendre ce travail le moins long possible, en nous payant votre abonnement. Il nous est dû \$2,500 en abonnement, et une presse devra nous coûter \$1,300. Il vous est donc possible de nous tirer d'embarras, avec un peu de bonne volonté en payant votre abonnement au plus tôt.

Nous remercions nos confrères de la presse pour les paroles sympathiques que de temps à autres ils veulent bien adresser à la *Gazette des Campagnes*, et pour les fréquentes reproductions qu'ils font de nos articles dans l'intérêt de leurs lecteurs de la campagne. C'est un encouragement que nous apprécions hautement, car nos confrères, de même que nos abonnés, sont nos juges, et tant que nous serons digne de recevoir leur approbation, nous nous croirons obligé de poursuivre l'œuvre à laquelle nous sommes engagé depuis vingt-deux ans.

Nous remercions bien sincèrement Sir Hector Langevin de l'encouragement qu'il donne à la *Gazette des Campagnes*, sous forme d'annonces des différents départements à Ottawa. L'Honorable Ministre des Travaux Publics a été trop longtemps attaché à la publication d'un journal d'agriculture pour ne pas en apprécier l'utilité, et il ne saurait être indifférent à encourager la *Gazette des Campagnes* au moyen d'annonces dont il peut disposer.

Nous commençons aujourd'hui à imprimer la *Gazette des Campagnes* sur une presse à bras, et lorsque nous aurons connu le temps que nous devons prendre pour imprimer chaque numéro, nous annoncerons de quelle manière nous distribuerons les feuilles de notre feuilleton. Une chose certaine c'est que nos abonnés recevront cette année le même nombre de pages du feuilleton, que les années précédentes, par livraison de 16 ou de 32 pages à la fois.

REVUE DE LA SEMAINE

Mandement de Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec, promulguant une encyclique du Souverain Pontife, contre la franc-maçonnerie.

Au clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

C'est de Rome, en la fête des bienheureux apôtres Pierre et Paul, après avoir eu le bonheur d'offrir le saint sacrifice sur leurs tombeaux et de recevoir pour nous et pour vous la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, que nous vous adressons aujourd'hui la parole, Nos Très Chers Frères, pour promulguer une encyclique sur un sujet des plus importants.

Depuis un siècle et demi les Souverains Pontifes, comme des sentinelles vigilantes placées sur les murs de la cité de Dieu, n'ont cessé de sonner l'alarme contre les sociétés secrètes, qui ne sont autre chose que l'armée de la cité du mal. Le 20